

Article

« Familles et modes de résidence en milieu urbain québécois au début du XXe siècle : l'exemple de la ville de Québec, 1901 »

Valérie Laflamme

Cahiers québécois de démographie, vol. 30, n° 2, 2001, p. 261-288.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/010311ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Familles et modes de résidence en milieu urbain québécois au début du XX^e siècle : l'exemple de la ville de Québec, 1901

Valérie LAFLAMME *

Cette étude porte sur les modes d'organisation résidentielle des ménages en milieu urbain québécois en période d'industrialisation. À partir des données nominatives du recensement canadien de 1901 pour la ville de Québec, une typologie des modes de résidence a été construite afin d'étudier la variation des structures des ménages et des types d'organisation familiale qui s'y trouvent en fonction de dimensions économiques, culturelles et démographiques. La famille, contrairement à la croyance populaire qui veut qu'en ville elle soit plus simple et individualiste qu'elle ne l'est en milieu rural, est alors apparue comme une institution malléable s'adaptant dans une trajectoire multiforme. English abstract, p. 288.

Creuset de changements sociaux, mosaïque culturelle, religieuse et professionnelle, la ville québécoise de la seconde moitié du XIX^e siècle et du tournant du siècle a longtemps été mise de côté par les historiens et les sociologues. Un regain d'intérêt se manifeste depuis quelques années, et certains chercheurs tentent maintenant de repenser l'histoire du Québec en y intégrant les individus qui habitaient la ville. Comme tout nouveau champ, l'histoire sociale des milieux urbains donne la possibilité de découvrir ou de voir sous un nouvel angle des phénomènes demeurés négligés ou méconnus.

Hors du Québec, nombre d'études ont porté sur les formes d'organisation résidentielle des populations urbaines durant la

* Doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales et à l'Institut national d'études démographiques. La présente recherche a été menée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise qui a reçu l'appui du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Je tiens à remercier Marc St-Hilaire et Richard Marcoux (Université Laval), directeurs du programme « Population et histoire sociale de la ville de Québec » (PHSVQ) du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ), qui m'ont permis d'exploiter les données saisies dans le cadre de ce programme. Des remerciements vont aussi à Charles Fleury et à Sophie Goulet, assistants de recherche, pour leur travail de mise en forme de la base de données.

période industrielle¹. Toutefois, la plupart des recherches ont simplement présenté les structures des ménages, sans évaluer en quoi elles se modifiaient selon des variables culturelles, économiques et démographiques. Au Québec, les travaux récents sur la famille en milieu urbain font état de la variation des modèles résidentiels, mais évitent de prendre la structure des ménages comme axe d'analyse (Gossage, 1999; Bradbury, 1995). Pourtant, l'étude de la structure des ménages peut nous renseigner sur l'univers des familles, la vie quotidienne de leurs membres, les rapports qu'ils entretiennent, les dynamiques familiales et les stratégies démographiques et résidentielles. Savoir qui partage un toit nous donne la possibilité de comprendre l'importance attribuée à l'espace domestique et de dégager les rapports entre la famille et la parenté. La question à laquelle les études antérieures n'ont pas pleinement répondu paraît ainsi essentielle à la compréhension de la société québécoise au tournant du siècle dernier : quels étaient les modes de résidence des ménages en milieu urbain québécois ?

L'étude d'où proviennent les données utilisées ici avait pour objectif de répondre à cette question dans une perspective de sociologie historique. Des données nominatives du recensement canadien de 1901 pour la ville de Québec, nous avons dégagé les principales structures des ménages pour en faire une analyse quantitative. Par une série d'analyses descriptives, nous avons ensuite cherché à évaluer dans quelle mesure les structures des ménages différaient en fonction de certaines caractéristiques économiques, culturelles et démographiques de leurs membres. Cette démarche, exploratoire, visait à pallier le manque auquel il a été fait allusion : rares sont les analyses des facteurs qui font varier les structures des ménages.

Il faut reconnaître que, par définition, l'étude de la structure des ménages se limite aux personnes qui vivent ensemble. Les seuls rapports familiaux susceptibles d'être dégagés dans ce contexte sont évidemment liés à la cohabitation, et les phénomènes de la proximité résidentielle et des réseaux parentaux externes ne sont pas captés. Si on étudie la famille en prenant uniquement la résidence comme unité d'analyse, on fait en somme comme si les rapports familiaux n'existaient pas en

¹ On peut citer l'incontournable étude de Peter Laslett et de ses collègues du *Cambridge Group for the History of Population and Social Structure* (1972), aussi appelé l'École de Cambridge, et les études de Janssens (1993), Donnelly (1986), Darroch et Ornstein (1983), Medjuck (1979), Chudacoff (1978), Wythey (1978) et Katz (1975).

dehors d'elle et on risque de « négliger trop facilement les liens sociaux et économiques fondamentaux qui peuvent exister entre la famille et certains de ses membres résidant ailleurs, ou des liens unissant la famille à d'autres institutions » (Bradbury, 1995 : 19). Anderson (1978) insiste aussi sur ce point : les liens familiaux ne se limitent pas au périmètre du logement (« *kinship does not stop at the front door* »).

Cela étant, l'étude de la structure des ménages, objet de notre recherche, peut néanmoins livrer des informations précieuses sur la famille qui cohabite et ses réseaux internes.

CONTEXTE

Au moment où la plupart des grandes villes nord-américaines sont entraînées dans la vague d'industrialisation, Québec subit, non sans heurts, la conversion de son économie. Naguère principalement portuaire, elle connaît au XIX^e siècle un temps de prospérité suivi d'une période de stagnation, de déclin et de reconversion (Hare et al., 1989). Ce sont surtout le départ de la garnison, la diminution des activités portuaires et de la construction navale, la perte du rôle de capitale canadienne et l'exclusion des réseaux ferroviaires qui enclenchent les changements des dernières décennies du siècle. Les années qui suivent la Confédération sont un moment charnière dans son histoire.

À la fin du siècle, Québec a une économie beaucoup plus diversifiée. Elle a trouvé des incitatifs industriels dans la perte ou l'affaiblissement de certaines de ses fonctions et activités². Les principaux pôles de reconversion sont alors essentiellement la chaussure, le textile et le statut de capitale provinciale (Lebel, 1983 : 36). Il faut dire que ces activités économiques n'ont pas les mêmes retombées que la construction navale et les activités portuaires, qui laissent un vide, et que parmi les activités « naissantes » au moins une, l'industrie du cuir et de la chaussure, a « des racines dans le passé » (Blanchard, 1935 : 233). L'industrie laitière et l'industrie métallurgique se dévelop-

² Ce début d'industrialisation à Québec, même s'il est délicat de lui donner une date précise, est fixé par Courville (2001 : 204) à l'année 1871 puisque, lors du recensement de cette année, on observe pour la première fois une diminution du nombre de petites entreprises de moins de cinq employés et une augmentation du nombre de grands établissements comptant 50, 100, 250 et 400 employés.

pent. On compte aussi des manufactures de meubles, de métal, de textile, de tabac, de confection de sacs et de boîtes en papier, des entreprises d'imprimerie et d'alimentation. Des compagnies comme la Dominion Corset Manufacturing et la Rock City Tobacco, qui rayonnent à l'étranger, sont des exemples du dynamisme industriel de la ville. Il n'empêche que la nouvelle économie semble de plus en plus orientée vers les régions avoisinantes et que le commerce extérieur s'affaiblit (Drouin, 2001 : 188).

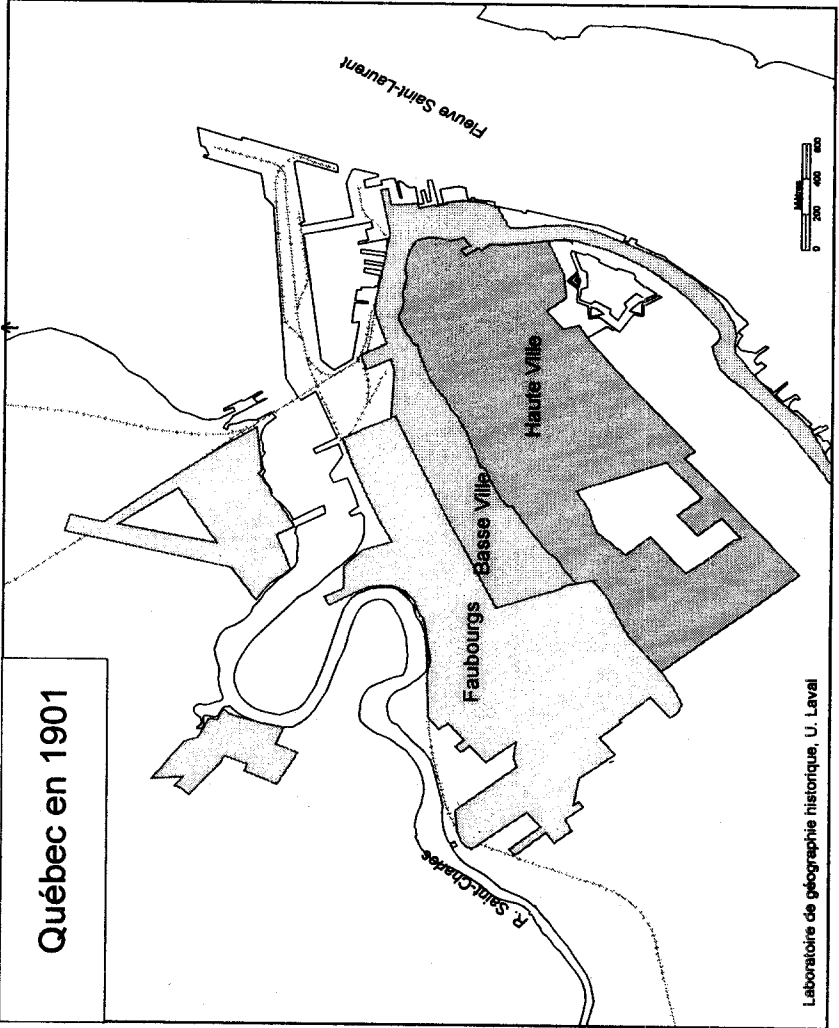
Située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit où le fleuve se transforme en estuaire, la ville de Québec est délimitée par le fleuve, la rivière Saint-Charles et une ligne joignant les deux cours d'eau³. Le relief de la ville est escarpé et a donné lieu à une division entre la Haute Ville et la Basse Ville. La sectorisation géographique créée par l'escarpement divise aussi la population. En plus de se répercuter dans la composition de la population, cette division se reflète dans les activités de chacun des secteurs géographiques. Les observateurs du XIX^e siècle, qui ne tarissent pas d'éloges sur la beauté de la Haute Ville et ses sites pittoresques, n'en trouvent pas pour la Basse Ville, jugée malodorante et trop dense. Linteau, Durocher et Robert (1989 : 209-210) notent qu'au cours du siècle le paysage urbain se divise de plus en plus entre riches et pauvres. Sans être étanche, cette différenciation marque profondément le paysage urbain ainsi que la composition et les conditions de vie de la population.

Aux fins du recensement, la ville de Québec a été divisée en trois districts correspondant plus ou moins aux divisions électorales. Puisqu'ils tiennent « peu compte de la véritable orientation » des divers quartiers de la ville (Larocque, 1970 : 16-17), et afin d'obtenir une analyse plus fine, nous avons regroupé ceux-ci en trois secteurs géographiques : la Haute Ville, la Basse Ville et les Faubourgs⁴.

³ Le territoire s'est étendu par l'annexion de Saint-Sauveur (1889) et du Parc Victoria (1896), et la création du Parc des Plaines d'Abraham (1901) (Drouin, 1990 : 96). Notons que même si la ville s'étend, les analyses et les chiffres présentés concernent en tout temps la population urbaine de la capitale et renvoient au découpage administratif des sources secondaires et des recensements dont nous disposons.

⁴ Cinq divisions de recensement forment la Haute Ville : la Banlieue Sud, Montcalm, Saint-Jean, Saint-Louis et Du Palais. Le secteur de la Basse Ville recouvre les quartiers Champlain, Saint-Pierre et Jacques-Cartier. Dans les Faubourgs sont regroupées les divisions de Saint-Sauveur, Saint-Roch et Saint-Vallier.

Québec en 1901



Les classes aisées, marchands, fonctionnaires et professionnels, habitent la Haute Ville (Hare, Lafrance et Ruddel, 1987 : 278; Blanchard, 1935 : 264). C'est aussi là que se concentre la population anglophone (Wynn, 1990 : 314; Drouin, 1990 : 99). Ce secteur sera frappé par une saignée démographique au cours des dernières décennies du siècle. À la Basse Ville on retrouve les marchands, les aubergistes et les ouvriers du port (Hare et al., 1987 : 213). De nombreux ouvriers qualifiés et travailleurs non manuels y vivent également. La population, hétérogène, comprend des Écossais, des Français et des Irlandais. Au moment où les quartiers qui ont accueilli les activités navales subissent fortement les contrecoups du déclin des activités portuaires (Lebel, 1983 : 45) et où la Basse Ville et la Haute Ville se vident progressivement, des quartiers fortement industriels surgissent en périphérie : les Faubourgs sont en pleine expansion. On dit qu'ils sont les lieux où la population s'entasse. Saint-Sauveur, le quartier le plus pauvre de Québec, est habité par des ouvriers « travaillant à Saint-Roch, des artisans, des charretiers, des journaliers non spécialisés » (Blanchard, 1935 : 270). Ces gens semblent trouver à Saint-Sauveur des conditions avantageuses, n'étant pas assujettis aux règlements sur la construction ni — jusqu'à l'annexion à Québec, en 1891 — aux taxes municipales (Lebel, 1983 : 43).

La caractéristique la plus marquante qui se dégage de l'observation de la population de Québec est sans contredit sa faible croissance : elle augmente de 15,31 pour cent de 1871 à 1901, pour se chiffrer alors à 68 840 personnes (Canada, 1902 : 5). À titre comparatif, la population de Montréal croît de 149,7 pour cent entre les mêmes dates (Canada, 1902 : 5). Alors qu'elle représentait 22 pour cent de la population urbaine de la province en 1871, Québec n'en contient plus que 10,5 pour cent en 1901 (Linteau et al., 1989 : 174). L'émigration est un facteur important de cette faible croissance. Pour des raisons économiques notamment, la ville a une faible capacité d'attraction et de rétention de la population.

Si Québec n'a pas connu de forte croissance démographique en trois décennies, la répartition et la composition de sa population se sont néanmoins modifiées. St-Hilaire et Marcoux (2001 : 174) estiment à 80 pour cent le taux de remplacement de sa population au cours des trois dernières décennies du XIX^e siècle. En effet, alors que le solde migratoire des Irlandais catholiques et des Anglais non catholiques est négatif, celui des Canadiens français est presque nul, chaque départ étant

compensé par une arrivée. Les quartiers de la Haute Ville se sont vidés, nous l'avons noté, tandis que les Faubourgs accueillent de plus en plus une population provenant des régions rurales avoisinantes. L'augmentation de la population de Québec se fait dans les quartiers où la population française est dominante, et surtout dans les quartiers dits ouvriers.

SOURCE ET MÉTHODES

Pour étudier les structures des ménages de Québec, nous avons exploité une base de données constituée à partir des données nominatives du tableau 1 du recensement canadien de 1901. Pour chaque personne recensée, nous avons des informations telles que les nom et prénom, le lien avec le chef de ménage, le sexe, l'état civil, l'âge, la nationalité, la religion, la profession, l'occupation ou le métier, la langue maternelle. Sur les feuilles de recensement, les individus sont regroupés en fonction de la famille à laquelle ils appartiennent et de la demeure où ils habitent. Le travail de recensement était effectué par des agents recenseurs qui passaient de demeure en demeure. Au total, 68 840 personnes réparties dans 12 918 ménages ont été recensées.

Dans les opérations de recensement, *le ménage, la famille ou l'institution* est la première unité regroupant les individus. Ceux-ci, une fois regroupés par ménage, sont rassemblés selon la *demeure* où ils habitent⁵. Au sein du ménage, les liens des membres sont ensuite établis en fonction du chef du ménage. La directive donnée aux recenseurs pour la question concernant la *relation de parenté ou autre avec le chef de ménage* se

⁵ Suivant la démonstration de Lauzon (1992), nous travaillerons avec la variable *ménage ou famille* pour étudier la structure des ménages, plutôt qu'avec la variable *demeure*. Lauzon a montré qu'en milieu ouvrier montréalais l'utilisation de la catégorie de recensement *demeure* gonflait le nombre réel de familles cohabitantes, car elle ne laissait pas de place aux logements, aux duplex et aux triplex. Puisque c'est la présence d'une porte donnant accès à l'extérieur qui définit la demeure, il semble qu'une forte proportion des ménages ou familles qui paraissaient cohabiter selon les définitions des recensements soient en réalité des ménages indépendants vivant dans des logements distincts. Évidemment, à défaut d'étude à l'échelle fine des logements, on ne peut écarter la possibilité qu'à Québec les constructions résidentielles puissent être différentes de celles du village de Saint-Augustin. Mais même si aucune étude ne permet d'affirmer que ce qui est observé par Lauzon se vérifie à Québec, son interprétation nous paraît suffisamment probante pour être appliquée à la ville. De toute façon, la proportion de demeures où réside plus d'un ménage y est faible.

lit comme suit : « Dans la colonne 6 le chef de ménage sera inscrit comme tel, et tous les autres selon le degré de parenté, épouse, fils, fille, servante, pensionnaire, locataire, associé, etc. » (Blue, 1902 : xviii). Comme les liens entre les membres des ménages y sont précisés, l'utilisation des manuscrits du recensement de 1901 facilite la classification des ménages ⁶.

Pour notre analyse des structures des ménages, nous avons exclu les ménages institutionnels : hôpitaux, couvents, hôtels et maisons de pension. Une maison de pension est définie comme telle lorsque six pensionnaires ou plus y résident. Ainsi, 4819 personnes résidant dans 286 ménages sont exclues de notre population initiale. Nous travaillerons ici avec une base de données constituée d'une population de 64 021 personnes et de 12 632 ménages privés.

Notre grille de classification des ménages, largement inspirée de celle de Laslett (1972), est axée sur l'unité conjugale nucléaire ⁷. Notre typologie des ménages est divisée en six catégories regroupant quatorze classes. Les six catégories de ménages sont : nucléaire, à famille étendue, à familles multiples, à familles multiples sans liens apparents, solitaire, et sans famille.

Pour former une unité conjugale familiale — ou une *famille nucléaire* — au moins deux personnes immédiatement liées par l'alliance ou la filiation doivent résider ensemble. Les ménages à famille nucléaire peuvent se présenter sous trois formes : un

⁶ La brièveté et l'apparente simplicité de la directive donnée aux recenseurs contraste avec la multitude des réponses données à cette question. Nous avons regroupé les divers liens en catégories principales. Au total, 137 relations avec le chef de ménage se sont dégagées. Nous les avons rassemblées en 17 catégories, tels chefs, épouses, enfants, cousins, frères et sœurs, parents et beaux-parents, pensionnaires et domestiques. Pour une description détaillée de la méthodologie, voir Laflamme (2000 : 36-58). Sur la construction de la base de données, voir Fleury (1998).

⁷ Ayant accès aux données nominatives du recensement de 1901, où les liens des membres du ménage sont établis en fonction du chef et non du couple, nous avons traduit la classification de Laslett en fonction de cette variable. En présentant sa typologie, Laslett conseille de regrouper les pensionnaires et les domestiques. Comme les lignes de conduite qu'il propose pour étudier les pensionnaires et les domestiques nous paraissaient insatisfaisantes, nous avons distingué les ménages hébergeant des pensionnaires des ménages comptant des domestiques et des employés non domestiques. La présence de pensionnaires et de domestiques au sein des ménages de Québec ne sera cependant pas approfondie ici. Soulignons que près du quart des ménages de Québec hébergeaient des membres additionnels non apparentés (Laflamme, 2000 : 59-107).

chef et son épouse (sans enfant), un chef, son épouse et leurs enfants, ou encore un chef et ses enfants.

Similaire au ménage à famille nucléaire, le *ménage à famille étendue* est composé d'une seule unité conjugale familiale et d'un ou plusieurs parents autres que ceux des enfants de cette unité conjugale. La présence d'un parent, peu importe son degré de parenté, doit être considérée comme une extension. Quatre types de ménages à famille étendue sont à distinguer selon le type d'« extension » : ascendante, descendante, latérale ou combinant deux de ces types. Un ménage est étendu de manière ascendante lorsque le parent est d'une génération antérieure à celle de l'unité conjugale. À l'inverse, un ménage à famille étendue descendante est composé d'une unité conjugale familiale et d'une extension vers une génération plus jeune. Lorsqu'un frère ou une sœur, un cousin ou une cousine se greffent à l'unité conjugale familiale, ils forment avec elle un ménage à famille étendue latérale. Les ménages à famille étendue à combinaison recoupent les définitions données pour les trois autres types. Cependant, un ménage à famille étendue combiné ne peut être à la fois ascendant et descendant car deux unités conjugales seraient ainsi formées. Deux combinaisons sont donc possibles : ascendant et latéral, et descendant et latéral.

Deux unités conjugales familiales ou plus qui cohabitent et sont unies par le sang et le mariage forment un *ménage à familles multiples*. Ces unités conjugales familiales peuvent être simples ou étendues, et être liées latéralement ou verticalement. L'unité dont le chef fait partie est l'unité de référence. Trois types de ménages à familles multiples peuvent exister selon le type de l'unité secondaire : unité ascendante, descendante ou latérale.

Dans la typologie qu'il suggère, Laslett ne tient pas compte des *ménages à familles multiples sans liens apparents*. Or, selon Darroch et Ornstein (1983), la proportion de familles qui cohabitent sans avoir de liens est élevée en milieu urbain québécois; nous avons donc créé une catégorie pour distinguer les ménages à familles multiples apparentées des ménages à familles multiples sans liens de parenté.

Un *ménage solitaire* est tel quand un chef réside seul (sans autre personne qui lui serait apparentée). Toutefois, le chef peut résider avec un domestique, un pensionnaire ou un employé non domestique, puisqu'il est entendu que ces personnes n'ont pas de lien de parenté avec lui.

Les ménages où aucune unité conjugale familiale ne peut être décelée, mais dont les membres ont des liens de parenté, sont des *ménages sans famille*. Il peut exister deux classes de ménages sans famille : les ménages dont le chef réside avec ses frères et sœurs, et les ménages dont les membres sont unis par filiation sans qu'il y ait d'unité conjugale familiale. On peut penser à un chef de ménage habitant avec son neveu, ou encore avec sa petite-fille.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

Dans la ville de Québec en 1901, la taille des ménages privés varie entre 1 et 23 résidents. La moyenne est de 5,34 personnes. Le tiers des ménages compte 3 à 4 personnes, le quart 5 à 6 personnes, et un sur cinq 7 à 9 personnes. Tout autant que les ménages où résident des personnes seules, les ménages de 10 personnes et plus font figure d'exceptions.

L'application de la grille de classification des ménages à la base de données fait ressortir la forte prédominance des ménages nucléaires, qui représentent plus des trois quarts de l'ensemble (78,08 pour cent). Des 12 632 ménages étudiés, 11,2 pour cent sont des ménages à famille étendue, et seulement 2,4 pour cent sont des ménages à familles multiples. Les ménages solitaires forment 3,9 pour cent du total et les ménages sans famille 3,6 pour cent. Des familles sans liens apparents cohabitent dans moins de 1 pour cent des ménages.

Interprétée dans la logique de Laslett et de ses collègues de l'École de Cambridge, cette très forte proportion de ménages nucléaires confirmerait l'hypothèse voulant que le ménage nucléaire ait été le modèle dominant depuis des siècles⁸. Mais cette conclusion est incomplète et mérite d'être nuancée plus que ne le laisse entendre Laslett. Peut-être y avait-il continuité entre les différents modèles résidentiels plutôt que domination

⁸ À titre comparatif, en 1851, 73 pour cent des ménages de la ville de Preston sont nucléaires (Anderson, 1978 : 84); la proportion s'élève à 79 pour cent à Hamilton en 1861 (Katz, 1975 : 221) et à 72,1 pour cent dans le cas des ménages britanniques étudiés par Laslett (1977 : 77). Rappelons que celui-ci s'oppose aux thèses d'auteurs comme Parsons (1955) et Shorter (1977), qui voient dans la famille nucléaire une conséquence de l'industrialisation, en posant un rapport linéaire entre transformations économiques et transformations familiales. L'École de Cambridge, Laslett en tête, se dissociait aussi de l'École des mentalités d'Ariès et de Demos, qui tentait d'étudier la structure des ménages à l'aide de données qualitatives.

d'un modèle sur l'autre. S'il faut considérer le modèle nucléaire comme dominant là où il touche plus de la moitié des ménages, on doit renoncer à tenir compte des différences culturelles, économiques et démographiques qui peuvent exister dans une région. Sans exclure la primauté d'un type de famille, une réflexion sur la cellule familiale ne peut passer sous silence la coexistence et la complémentarité de plusieurs types dans une société. Peut-être aussi certains facteurs font-ils changer les structures des ménages. Afin de voir si tel est le cas ici, nous procéderons à une série d'analyses descriptives qui permettront d'examiner, à l'aide des tableaux de fréquences, les associations entre la structure des ménages et leurs caractéristiques économiques, culturelles et démographiques.

RÉPARTITION SPATIALE DES MÉNAGES

Comment la situation économique des ménages fait-elle varier les structures résidentielles ? Pour répondre à cette question épineuse et souvent débattue, on peut analyser les conditions économiques à l'échelle des ménages. Nous avons plutôt opté pour une analyse en fonction de la dimension spatiale, qui révèle, croyons-nous, une ségrégation au sein de la ville⁹. Sachant que Québec est une ville où les différences entre riches et pauvres peuvent être observées en fonction des quartiers, nous pensons que cette dimension peut fournir un aperçu satisfaisant des variations des structures en fonction des conditions économiques¹⁰.

La répartition des ménages selon les secteurs de la ville et la structure fait apparaître des contrastes intéressants (voir la figure 1), surtout entre la Haute Ville et les Faubourgs; la Basse Ville présente des tendances intermédiaires. La Haute

⁹ Nous ne nions pas que la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage puisse avoir une forte incidence sur le type de ménage. Mais la classification des métiers selon les catégories socio-professionnelles pour la ville de Québec en 1901 n'est pas achevée au moment où nous effectuons ce travail. Dans leur étude sur la fécondité au Québec, Gauvreau et Gossage (2000 : 58) ont également dû, en attendant le traitement des catégories socio-professionnelles du recensement de 1901, se contenter d'une méthode d'analyse préliminaire et détournée.

¹⁰ Gossage (1999 : 129) reconnaît la justesse de cette démarche lorsqu'il confronte les données sur les structures des ménages aux catégories professionnelles et aux zones géographiques de Saint-Hyacinthe. Les résultats obtenus à partir de la dimension spatiale et à partir des catégories professionnelles sont semblables.

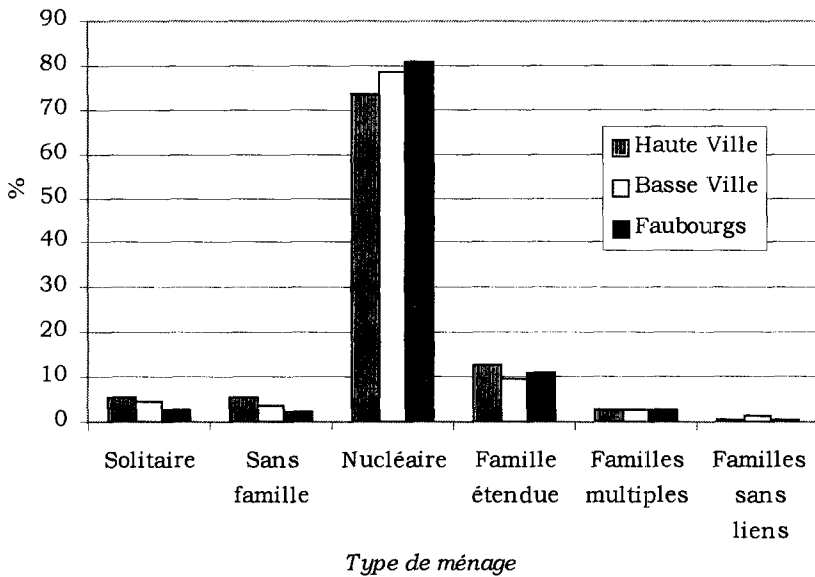
Ville compte à la fois la plus faible proportion de ménages de type nucléaire (73,4 pour cent; Faubourgs : 81,0 pour cent) et les proportions les plus élevées (mais ici l'écart est faible) de ménages solitaires, sans famille, à famille étendue et à familles multiples.

Mais avant de conclure à un lien direct entre la localisation des ménages et leur structure, examinons de plus près les variations des structures selon les sous-catégories (tableau 1). Des différences plus révélatrices sont mises en lumière, notamment en ce qui concerne la répartition des ménages de type nucléaire. Comme nous venons de le voir, leur proportion est plus élevée dans les Faubourgs qu'à la Haute Ville. Mais alors que les ménages constitués d'un couple avec ou sans enfants sont proportionnellement plus nombreux dans les Faubourgs, ceux-ci comptent la plus faible proportion de ménages monoparentaux : 8,5 pour cent, comparativement à 12,2 et à 13,1 pour cent pour la Basse Ville et la Haute Ville.

Que la proportion de ménages monoparentaux soit si faible dans les Faubourgs peut s'expliquer, selon Bradbury (1995 : 210-240), par le fait que dans les milieux les plus démunis les ménages dirigés par un seul parent ont tendance à se complexifier. L'équilibre fondé sur la complémentarité du travail de l'époux et de l'épouse se brise quand un des conjoints meurt ou quitte le foyer. Menacé par la pauvreté, le parent survivant tendrait alors à partager son espace résidentiel avec des membres de sa parenté ou à se remarier plus rapidement.

Ces résultats vont dans le sens des conclusions de Gossage (1999), Bradbury (1995), Gilliland et Olson (1993) et McGahn (1986), selon qui les classes aisées sont celles qui vivent le plus souvent en ménages complexes au cours de la période industrielle, même quand l'unité conjugale familiale est complète. Que les classes aisées forment des ménages plus complexes et diversifiés, où la parenté est plus nombreuse, ne signifie toutefois pas nécessairement que les liens sont moins soutenus dans les classes les plus défavorisées, comme l'a soutenu Goode (1964 : 81). Celles-ci entretiennent peut-être leurs liens parentaux autrement que par le partage de l'espace résidentiel. Selon Bradbury (1995), Gossage (1999) et Gilliland et Olson (1993), l'étude de la proximité résidentielle — qui déborde le cadre de ce travail — révélerait probablement de forts liens de voisinage chez les familles de Québec.

Même si les écarts observés ici sont moins prononcés que les différences relevées par Gossage (1999 : 127-131) à Saint-



Source : Exploitation des données du recensement de 1901 (PHSVQ-CIEQ).

FIGURE 1 — Répartition des ménages selon leur structure à l'intérieur de la Haute Ville, de la Basse Ville et des Faubourgs, Québec, 1901 (%)

TABLEAU 1 — Répartition détaillée des ménages selon leur structure à la Haute Ville, à la Basse Ville et dans les Faubourgs, Québec, 1901

Type de ménage	Haute Ville	Basse Ville	Faubourgs
Solitaire	5,3	4,4	2,7
Parenté d'autre sorte	2,2	1,0	0,9
Frères et sœurs	3,4	2,5	1,3
Couple seul	10,5	12,1	12,2
Couple avec enfant(s)	49,8	54,2	60,3
Parent seul avec enfant(s)	13,1	12,2	8,5
Famille étendue ascendante	5,5	3,6	4,8
Famille étendue descendante	1,9	1,7	1,8
Famille étendue latérale	4,7	3,6	3,9
Combinaison de famille étendue	0,6	0,6	0,4
Familles multiples	2,6	2,1	2,4
Familles sans liens	0,6	2,0	0,7
Total (%)	100,0	100,0	100,0
Total (N)	3 988	2 610	6 034

Source : Exploitation des données du recensement de 1901 (PHSVQ-CIEQ).

Hyacinthe, les modes de résidence ne sont donc pas exactement les mêmes d'un secteur de Québec à l'autre. Retenons que les Faubourgs comptent une plus forte proportion de ménages nucléaires et que, tout en suivant les tendances générales de la ville, la Haute Ville présente une répartition des ménages un peu plus égale. À la Basse Ville, comme nous l'avons vu, les variations sont négligeables.

L'analyse des variations des structures des ménages selon les conditions économiques révèle surtout que celles-ci ne peuvent expliquer à elles seules les variations des modes d'organisation résidentielle en période industrielle.

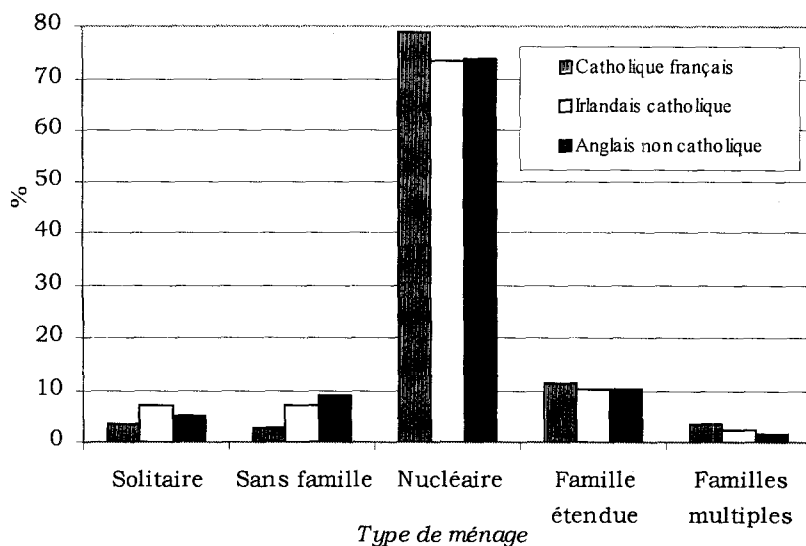
STRUCTURES DES MÉNAGES ET VARIABLES CULTURELLES

Tournons-nous vers les variables culturelles afin de voir si la forme des ménages diffère selon l'appartenance à l'une des principales communautés culturelles de Québec. Celles-ci sont, en 1901, les catholiques français, les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques ¹¹. Des valeurs et des modes de vie spécifiques leur sont associés : selon la croyance populaire, les Anglais non catholiques seraient des individualistes peu enclins à partager leur espace résidentiel, alors qu'à l'inverse les catholiques français et les Irlandais catholiques vivraient pour la plupart en ménages multigénérationnels et étendus.

Pour cette analyse, seules les caractéristiques culturelles du chef seront retenues. Nous supposons que les membres des ménages sont de même religion et de même origine que le chef. Notre analyse est donc partielle puisqu'elle occulte, notamment, la possibilité que les membres des ménages soient de confession et d'origine mixtes. Mais on sait qu'entre les caractéristiques culturelles de la population et celles des chefs, les variations sont minimales puisque le décalage est toujours inférieur à 2 pour cent.

L'examen de la répartition des ménages entre les communautés culturelles (figure 2) montre que les familles de Québec vivent à peu près *toutes* dans des ménages nucléaires. De manière générale, les similitudes entre les trois groupes ethno-

¹¹ 723 ménages ont été exclus de l'analyse, car leurs caractéristiques ethno-religieuses ne correspondaient pas à nos catégories. Nous analysons ici 11 909 ménages : 10 294 catholiques français, 965 Irlandais catholiques et 650 Anglais non catholiques.



Source : Exploitation des données du recensement de 1901 (PHSVQ-CIEQ).

FIGURE 2 — Répartition des structures des ménages selon les principales communautés ethno-religieuses, Québec, 1901 (%)

religieux dépassent les différences. Mais les ménages nucléaires sont plus fréquents chez les catholiques français que chez les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques. Il en va de même pour les familles étendues, multiples et sans liens apparents, mais la proportion n'est guère plus élevée dans le groupe catholique français que dans les autres (2 pour cent). Les ménages constitués de membres apparentés sans unité conjugale sont par contre passablement plus répandus chez les anglophones : 9,1 pour cent des ménages anglais et 7,9 pour cent des ménages irlandais présentent cette structure, comparativement à 2,7 pour cent des ménages catholiques français. Enfin, ce sont les Irlandais catholiques qui résident le plus dans des ménages solitaires.

Cette distribution de fréquences indique que les catholiques français sont moins portés à habiter seuls ou avec des membres apparentés — tels que des frères et sœurs — que les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques. L'habitude « proverbiale » des catholiques français et irlandais de partager leur résidence avec leur famille éloignée ne les empêche pas d'être proportionnellement plus nombreux à vivre en ménages nucléaires. Il est vrai qu'une proportion supérieure de ménages étendus est de religion catholique et d'origine française, mais le

chiffre est beaucoup trop faible pour confirmer qu'il existe des différences entre les trois communautés en ce qui concerne les familles étendues et multiples.

Même si la faiblesse des effectifs rend cette hypothèse fragile, les Irlandais et les Anglais semblent partager plusieurs tendances en matière de modes de résidence, si ce n'est que la proportion de ménages monoparentaux est nettement plus forte chez les Irlandais. Nos informations ne nous permettent pas d'expliquer l'écart.

Il ressort donc clairement que la dimension culturelle et la dimension économique n'entraînent pas à elles seules de variations importantes dans les modes d'organisation résidentielle. Il nous reste à voir en quoi les variables démographiques influent sur la forme des ménages.

COMPOSITION DÉMOGRAPHIQUE DES MÉNAGES

À maintes reprises, on a reproché à Laslett et à ses collègues de l'École de Cambridge de faire abstraction du cycle de vie des ménages. Comme nous l'avons souligné, les études de l'École de Cambridge tendent à opposer les types de ménages et à en faire des catégories mutuellement exclusives. Or, plusieurs auteurs, tels Gossage (1999), Bradbury (1995), O'Day (1994), Chudacoff (1978), Berkner (1975) et Modell et Hareven (1973), ont souligné l'importance de l'approche des cycles de vie pour étudier les structures des ménages. L'utilisation des données transversales issues des recensements, qui donnent une image fixe des structures résidentielles, rend difficile l'analyse des variations liées à des facteurs démographiques. La malléabilité des ménages est dès lors occultée.

Si l'utilisation d'un seul recensement ne permet pas de suivre l'évolution des structures de ménages particuliers, elle éclaire néanmoins le comportement des ménages selon certaines caractéristiques démographiques à un moment donné, dans la mesure où la répartition aléatoire des événements démographiques fournit à chaque instant un éventail suffisamment représentatif des stades de l'évolution du cycle de vie familial dans le milieu observé.

À défaut d'évaluer les variations des structures des ménages en fonction du cycle de vie, concept toujours difficile à opérationnaliser, nous allons simplement tenter de vérifier comment certaines caractéristiques démographiques des chefs de

ménage et des enfants peuvent faire varier les configurations familiales. Les dimensions abordées à cette fin sont le sexe et le statut matrimonial du chef, son âge et le nombre d'enfants présents dans le ménage. Des auteurs qui ont voulu démontrer l'importance du cycle de vie nous retiendrons que les structures des ménages ne sont pas figées et suivent des cycles d'élargissement, de rétrécissement, de complexification et de simplification en partie dus aux variations des conjonctures démographiques des membres des ménages.

Sexe et statut matrimonial du chef

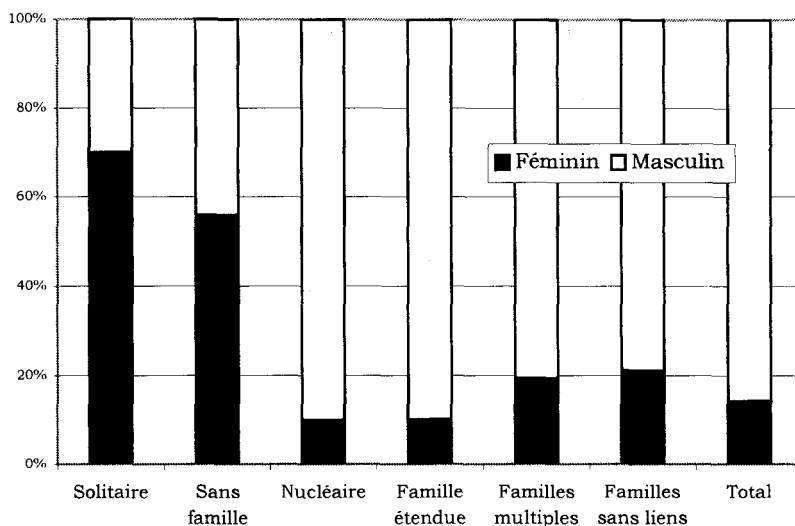
Dans son étude sur la famille ouvrière de Montréal, Bradbury (1995) montre que les ménages à chef féminin ne sont habituellement pas structurés de la même manière que les ménages à chef masculin. Les ménages, constate-t-elle, ont une structure plus complexe et plus étendue quand ils sont dirigés par une femme. Mais les femmes, toujours selon Bradbury, sont plus nombreuses à vivre en ménage solitaire et sans famille. Souvent les veuves partagent leur espace résidentiel « avec des amis ou des parents, voire des étrangers, [ce qui] permet non seulement d'épargner de l'argent, mais offre aussi parfois aux femmes la possibilité de leur confier la garde de leurs enfants ou de compter sur leur aide pour la subsistance quotidienne » (Bradbury, 1995 : 275).

Pour vérifier l'influence du sexe et du statut matrimonial du chef sur le type de ménage, nous avons d'abord réparti les ménages en fonction du sexe du chef (tableau 2) : 14,3 pour cent des ménages de Québec sont dirigés par une femme.

TABLEAU 2 — Structure des ménages selon le sexe du chef, Québec, 1901

Type de ménage	Féminin		Masculin	
	N	%	N	%
Solitaire	345	19,1	148	1,4
Sans famille	251	13,9	198	1,8
Nucléaire	986	54,6	8 877	82,0
Famille étendue	142	7,9	1 268	11,7
Familles multiples	58	3,2	241	2,2
Familles sans liens	25	1,4	93	0,9
Total	1 807	100,0	10 825	100,0

Source : Exploitation des données du recensement de 1901 (PHSVQ-CIEQ).



Source : Exploitation des données du recensement de 1901 (PHSVQ-CIEQ).

FIGURE 3 — Proportion d'hommes et de femmes chefs selon le type de ménage, Québec, 1901

Majoritairement, les ménages dirigés par une femme sont nucléaires, mais la proportion de ménages solitaires et apparentés sans unités conjugales familiales est forte. Près d'une femme chef sur cinq réside dans un ménage de type solitaire comparativement à un homme sur 100. Dans le cas des ménages nucléaires, on compte quatre hommes chefs sur cinq mais une femme chef sur deux. Une plus forte proportion d'hommes est à la tête de ménages à famille étendue. Par contre, la proportion de femmes chefs de ménages à familles multiples et sans liens apparents est plus élevée que celle des hommes.

La figure 3 illustre elle aussi le rapport entre le sexe du chef et le type de ménage. Elle montre clairement que les chefs hommes et les chefs femmes vivent dans deux univers opposés. Les seuls types de ménages qui sont le plus souvent dirigés par une femme sont les ménages solitaires et sans famille. Quant aux hommes, ils sont chefs de ménages nucléaires dans une proportion d'environ 90 pour cent. Environ 20 pour cent des ménages les plus complexes — à familles multiples et à unités conjugales sans liens apparents — sont dirigés par une femme.

L'examen des sous-types de ménages selon le sexe du chef fait ressortir encore plus nettement la différence entre les ménages que dirigent les hommes et ceux des femmes. Près des

trois quarts des ménages monoparentaux ont un chef féminin. Pour Bradbury (1995 : 246) et pour Janssens (1993 : 172), le fait que l'on retrouve plus de femmes à la tête des ménages monoparentaux peut s'expliquer par la tendance des veufs à se remarier beaucoup plus rapidement que les veuves. Mais les chefs de ménages monoparentaux ne sont pas tous veufs; les données des recensements laissent entrevoir que bon nombre seraient séparés de leurs conjoints : 10,3 pour cent d'entre eux sont en effet encore mariés (plus précisément, 6,3 pour cent des femmes et 26,4 pour cent des hommes chefs d'une famille monoparentale déclarent être mariés). Les causes de séparation sont diverses : départ d'un des conjoints — souvent l'homme — pour aller travailler, concubinage, séparation de fait. Ces résultats ne donnent toutefois qu'un aperçu du phénomène de la séparation des conjoints.

Pour ce qui est des ménages solitaires, on compte 42,6 pour cent de célibataires, 51,1 pour cent de veuves et 5,8 pour cent de mariées chez les femmes chefs¹². Les hommes chefs sont célibataires, mariés et veufs dans 51,7, 15,7 et 32,7 pour cent des cas respectivement. Bref, les hommes résidant en ménage solitaire sont surtout célibataires alors que les femmes sont plutôt veuves.

Les hommes et les femmes chefs de ménage qui partagent leur espace résidentiel avec des parents sans que soit formée une unité conjugale familiale n'ont pas, pour la plupart, le même statut matrimonial. Près de 40 pour cent des femmes qui sont à la tête de ces ménages sont veuves; pour les hommes, la proportion n'est que de 20 pour cent. Dès lors, une veuve aurait tendance à habiter avec des membres de sa parenté beaucoup plus qu'un veuf. Dans 70,7 pour cent des cas, les hommes chefs de ces ménages sont célibataires. Avec des écarts moins prononcés, on observe la même tendance dans les ménages où résident des frères et des sœurs. Plus précisément, 15,15 pour cent des femmes chefs de ménages de ce type sont veuves, mais seulement 3,51 pour cent des hommes qui se trouvent dans la même situation sont veufs.

Un phénomène intéressant se manifeste dans le cas des ménages à famille étendue. Très peu de veufs sont à leur tête, et plus de 90 pour cent des hommes chefs sont mariés, alors

¹² La fraction restante (0,58 pour cent) est constituée de femmes chefs de ménages solitaires pour lesquelles les données sur le statut matrimonial ne sont pas fournies.

que 80 pour cent des femmes chefs sont veuves. Cela signifie que les veufs sont très peu enclins à diriger des ménages multi-générationnels et étendus¹³. Gossage (1999) et Bradbury (1995, 1992) sont d'ailleurs d'avis que pour les mères qui ont perdu leur mari, le partage de l'espace résidentiel est un moyen de faire face aux difficultés économiques. Cela expliquerait en partie la complexité des ménages dirigés par des veuves. Nos résultats vont dans le sens de ceux de Bradbury, qui constate aussi que les veuves tendent à diriger des ménages plus complexes que ceux des veufs.

Âge du chef

Les chefs de ménage de Québec sont âgés de 46 ans en moyenne¹⁴. Ce chiffre masque d'importantes variations selon le sexe : le quart des femmes chefs ont 65 ans et plus tandis que la moitié des hommes chefs ont de 30 à 49 ans. Selon nos analyses, le nombre de chefs de sexe féminin augmente au moment où le nombre de chefs masculins diminue.

Mais quel rapport y a-t-il entre l'âge du chef et le type de ménage ? Est-ce que les chefs plus âgés dirigent plus ou moins de ménages nucléaires ? Pour le savoir, nous avons réparti les ménages selon l'âge du chef et leur structure. Comme les groupes d'âge quinquennaux ne comptent pas les mêmes nombres de chefs, nous travaillerons avec les proportions. De plus, à cause de la faiblesse des effectifs, nous écarterons les ménages des chefs âgés de 15 à 19 ans.

La proportion de chefs de ménages solitaires est en corrélation directe avec l'âge du chef (tableau 3). Plus le chef est âgé, plus il tend à vivre seul : environ 2 pour cent des chefs de 20 à 29 ans, mais près de 10 pour cent des chefs de 65 ans et plus, sont en ménage solitaire. D'autre part, la relation entre l'âge et le sexe du chef de ménage montre bien qu'il est propre aux femmes âgées d'être à la tête d'un ménage solitaire.

Quant à la proportion de chefs de ménages sans famille, elle reste plus ou moins stable et oscille entre 2,7 et 4,7 pour cent, peu importe l'âge du chef.

¹³ On remarque le même phénomène dans le cas des ménages à familles multiples, mais les effectifs (241 hommes et 58 femmes chefs) sont trop faibles pour confirmer la tendance.

¹⁴ Plus précisément, la moyenne d'âge des chefs est de 45,72 ans. Dix ménages ont été exclus de l'analyse, l'âge de leur chef n'étant pas fourni.

TABLEAU 3 — Âge des chefs et répartition en pourcentage des ménages, selon les structures, Québec, 1901

Type de ménage	Groupes d'âge										Total (N)
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	≥ 65	
Solitaire	2,7	1,8	1,5	2,1	2,9	3,0	3,6	4,3	7,5	9,6	484
Sans famille	3,3	3,4	2,7	3,0	3,4	3,1	3,8	4,5	4,7	4,0	444
Nucléaire	83,1	79,9	81,1	79,5	78,1	80,2	79,8	77,7	74,4	70,0	9 851
Fam. étendue	9,1	11,9	12,0	13,3	13,6	10,6	9,6	10,3	8,2	9,6	1 405
Fam. multiple	1,3	2,1	1,8	1,5	1,4	2,1	2,3	2,6	3,2	5,1	298
F. sans liens	0,4	0,9	0,8	0,5	0,6	1,0	0,9	0,5	2,0	1,7	118
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Total (N)	450	1172	1427	1588	1666	1589	1314	1036	894	1464	12 600

Source : Exploitation des données du recensement de 1901 (PHSVQ-CIEQ).

De 20 à 54 ans, la proportion de chefs de ménages nucléaires oscille autour de 80 pour cent; elle baisse à 70 pour cent lorsque le chef est âgé de 65 ans ou plus. Notons que la proportion de ménages nucléaires dirigés par un chef de 20 à 24 ans est la plus élevée (83,1 pour cent).

En lien avec la tendance des chefs plus jeunes à habiter en ménage nucléaire, on constate que c'est entre 25 et 44 ans que la proportion de chefs de ménages à famille étendue est la plus forte et qu'à partir de 45 ans elle diminue. Or la plupart des ménages à famille étendue ont une extension ascendante et c'est à l'âge où les parents des chefs vivent encore qu'il y a le plus de familles étendues. Cela semble logique : les chefs plus âgés ont moins la possibilité de vivre avec leurs parents. Nous pourrions dire, d'après Kertzner (1991 : 170-171), que la proportion de familles étendues et multiples est faible parce que peu de gens vivent assez longtemps pour résider en ménages multigénérationnels. Dans le cas des États-Unis, Ruggles (1994 : 110) établit un lien direct entre l'âge des chefs et la proportion de ménages multigénérationnels; il relie également les conditions démographiques à la possibilité d'habiter en ménages étendus et multiples, en soulignant qu'il est délicat d'évaluer l'influence de ces conditions sur la fréquence des ménages multigénérationnels. Notons enfin que la proportion de chefs de ménages à famille étendue est presque constante entre 20 et 45 ans et augmente après 55 ans. Cette hausse est compréhensible si l'on tient compte du fait que la majorité des ménages à familles multiples sont descendants.

TABLEAU 4 — Structure des ménages et nombre d'enfants, Québec, 1901

Type de ménage	Nombre d'enfants						Total (N)
	0	1 à 2	3 à 4	5 à 6	7 à 9	≥ 10	
Nucléaire	81,1	84,0	84,3	86,8	88,0	85,7	9863
Famille étendue	16,0	12,3	11,4	10,1	9,2	11,4	1410
Familles multiples	2,1	2,8	3,1	2,0	1,9	1,0	299
Fam. sans liens	0,8	0,9	1,2	1,1	0,9	1,9	118
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total (N)	1815	4075	3075	1763	857	105	11 690

Source : Exploitation des données du recensement de 1901 (PHSVQ-CIEQ).

Il semble donc que les structures demeurent plus ou moins les mêmes tant que l'âge des chefs se situe entre 20 et 54 ans, mais qu'ensuite elles se transforment. Les variations selon l'âge du chef et le type de ménage font ainsi apparaître une corrélation entre le vieillissement du chef de ménage et la diversification des modèles résidentiels.

Nombre d'enfants par ménage

Quels types de ménages comptent le plus d'enfants ? Dans quelle mesure le nombre d'enfants fait-il varier les structures des ménages ? Quand on distribue les ménages selon leur structure et le nombre d'enfants présents, deux tendances générales — mais faibles — se manifestent (tableau 4)¹⁵. Plus le nombre d'enfants est élevé, plus le ménage tend à être nucléaire : 81 pour cent des ménages sans enfants et 88 pour

¹⁵ Pour calculer le nombre d'enfants, nous n'avons retenu que les personnes qui avaient comme lien de parenté avec le chef celui de fille ou de fils, peu importe leur âge. Le nombre d'enfants résidant avec le chef ne correspond toutefois pas nécessairement au nombre d'enfants qu'a eus ce ménage puisqu'il comprend seulement les enfants vivants et ceux qui ne prennent pas pension ailleurs. Par définition, dans les ménages solitaires et apparentés sans unité conjugale il n'y a pas d'enfants. Ces ménages ont été exclus de notre analyse. Selon les données fournies par le recensement nominatif pour la ville de Québec, le nombre moyen d'enfants par ménage en 1901 est de 2,89. Les ménages composés de sept enfants et plus font figure d'exceptions, puisque seulement 8 pour cent des ménages ont autant d'enfants. Dans une proportion de 32 pour cent, nous trouvons à Québec des ménages dans lesquels un et deux enfants résident. De trois à quatre enfants habitent dans 24 pour cent des ménages, tandis que de cinq à six enfants vivent dans 14 pour cent des ménages. Enfin, aucun enfant n'habite avec le chef dans 22 pour cent des ménages.

cent des ménages de sept enfants et plus sont de ce type. À l'inverse, moins il y a d'enfants, plus le ménage est étendu.

Par contre, la proportion de ménages à familles multiples et à unités conjugales familiales sans liens apparents augmente entre zéro et quatre enfants et diminue lorsque cinq enfants ou plus sont présents dans le ménage.

Ces résultats semblent confirmer l'hypothèse d'Anderson (1978 : 43-67) voulant que lorsque peu d'enfants sont présents, les familles partagent leur espace avec des parents. Ils corroborent aussi ceux de Janssens (1993 : 87) en montrant que c'est quand aucun enfant n'est présent que les structures familiales sont les plus diverses. Mais ces résultats sont partiels car ils ne tiennent pas compte de l'âge des enfants. Nous n'écartons pas la possibilité que les structures résidentielles soient plus complexes lorsque les enfants sont en bas âge, et tendent à se simplifier ensuite.

Ce survol des variations des structures résidentielles selon les caractéristiques démographiques montre l'importance du sexe, de l'âge et du statut matrimonial du chef, et laisse croire que le nombre d'enfants peut influencer les modèles résidentiels. Mais notre analyse est limitée car elle ne tient compte que des caractéristiques du chef. Il serait souhaitable, dans des recherches ultérieures, de mettre au point une méthode pour mesurer l'effet de celles de tous les membres des ménages.

CONCLUSION

Ce travail a permis de dégager les modes de résidence des ménages de la ville de Québec au tournant du XX^e siècle. La taille et les structures de ces ménages ressemblent à celles qui sont observées ailleurs. La structure nucléaire paraît prépondérante. Mais au lieu de conclure, comme Laslett dans le cas de l'Europe, que les ménages nucléaires dominaient à Québec, nous avons voulu mesurer l'impact des variables économiques, culturelles et démographiques sur les structures des ménages.

D'abord, en étudiant les variations de ces structures selon les conditions économiques, nous avons constaté des différences dans les modes de résidence entre les secteurs de la ville. C'est dans les Faubourgs que les ménages sont le plus souvent nucléaires et c'est à la Haute Ville qu'ils revêtent les formes les plus variées. Nos résultats corroborent ceux de Gossage (1999), Bradbury (1995), Gilliland et Olson (1993) et McGhan (1986), en montrant que les ménages des milieux plus aisés tendent à

être complexes et que ceux des milieux plus pauvres sont surtout nucléaires. Mais les écarts entre les trois secteurs de la ville au chapitre des modes de résidence sont insuffisants pour permettre d'affirmer que les structures des ménages sont uniquement le produit des conditions économiques.

Nous avons aussi cherché à évaluer si l'appartenance à une communauté ethno-religieuse pouvait rendre compte de divergences dans les modes de résidence. Pour faire cette analyse, nous nous en sommes tenue aux caractéristiques culturelles des chefs. Les différences selon l'origine et la confession paraissent ici peu nombreuses. Il semble néanmoins que les catholiques français soient moins portés à vivre seuls et en ménages sans famille que les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques. Mais la croyance populaire voulant qu'ils soient plus portés à vivre en ménages multigénérationnels est démentie par le fait qu'à Québec ils sont, proportionnellement, les plus nombreux à vivre en ménage nucléaire. Selon notre analyse, ce n'est pas vers les variables d'ordre culturel qu'il faut se tourner pour étudier les variations des modes de résidence.

C'est pourquoi nous avons ensuite entrepris d'évaluer en quoi les caractéristiques démographiques pouvaient rendre compte des disparités. Cette analyse a été partielle, ne concernant que les chefs de ménage. Mais elle laisse entrevoir l'impact des caractéristiques démographiques sur les modes de résidence. Nous avons vu qu'hommes et femmes ne sont pas à la tête des mêmes types de ménages. Les hommes dirigent surtout des ménages nucléaires et des familles étendues, les femmes des ménages solitaires et sans famille. Les femmes chefs sont célibataires et veuves, les hommes chefs sont mariés pour la plupart. Nos résultats confirment aussi l'hypothèse de Bradbury voulant que les veuves tendent à diriger des ménages plus complexes que les veufs. Il est clair qu'il existe des liens entre sexe et statut matrimonial du chef et type de ménage.

En ce qui concerne l'âge du chef, nous avons vu que la répartition des ménages selon leur structure demeurerait plus ou moins la même entre 20 et 54 ans, mais que les modèles résidentiels se diversifiaient par la suite. Enfin, nous avons cherché à cerner le rapport entre le nombre d'enfants présents dans le ménage et la structure de celui-ci. Nos résultats confirment l'hypothèse selon laquelle c'est lorsqu'il y a le moins d'enfants dans le ménage que les modes de résidence se diversifient le plus. Mais, ici encore, nos résultats sont partiels car ils ne tiennent pas compte de l'âge des enfants.

Pour satisfaisants qu'ils soient, les résultats obtenus ici restent limités. Basés sur les données d'un seul recensement et portant sur une seule ville, ils ne permettent pas de mesurer l'ampleur de la variabilité des modes de résidence des ménages urbains dans la seconde moitié du XIX^e siècle. À cet égard, Ruggles (1994 : 106) reproche aux études sur la structure des ménages de ne pas étudier l'évolution des formes résidentielles sur une longue période. Il serait souhaitable d'évaluer, dans des recherches ultérieures, les variations des structures des ménages d'un recensement à l'autre et d'une ville à l'autre. L'observation de certains ménages sur deux ou trois décennies afin de voir quelles formes ils prennent revêtirait aussi un grand intérêt. Elle permettrait probablement de mettre en évidence la flexibilité des structures des ménages et de mieux capter les moyens par lesquels les familles se sont adaptées au changement social engendré par l'industrialisation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSON, Michael. 1978. *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire*. Cambridge, Cambridge University Press, 3^e édition, 230 p.
- BERKNER, Lutz. 1975. « The use and abuse of census data for the historical analysis of family structure », *Journal of Interdisciplinary History*, 5, 4 : 721-738.
- BLANCHARD, Raoul. 1935. *L'Est du Canada français. Province de Québec*. Tome 2. Paris et Montréal, Librairie Masson et cie et Librairie Beauchemin, 336 p.
- BLUE, Archibald. 1902. *Rapport du quatrième recensement du Canada, 1901*. Ottawa, Bureau du recensement, 4 vol.
- BRADBURY, Bettina. 1992. « Gender at work at home. Family decisions, the labour market, and girls' contribution to the family economy », dans Bettina BRADBURY, éd. *Canadian Family History: Selected Readings*. Toronto, Copp Clark Pitman : 177-198.
- BRADBURY, Bettina. 1995. *Familles ouvrières à Montréal. Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*. Trad. de l'anglais par Christiane Teasdale, Montréal, Boréal, 368 p.
- CANADA, Ministère de l'Agriculture. 1902. *Quatrième recensement du Canada, 1901. Volume I. Population*. Ottawa, S. E. Dawson (imprimeur).
- CHUDACOFF, Howard. 1978. « The new branches of the family tree. household structure in early stages of the life cycle in Worcester, Massachusetts, 1860-1880 », dans Tamara HAREVEN, éd. *Themes*

- in the History of the Family*. Worcester, American Antiquarian Society : 55-72.
- COURVILLE, Serge. 2001. « À l'heure de l'industrie », dans Serge COURVILLE et Robert GARON, éd. *Québec, ville et capitale*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval : 198-209.
- DARROCH, Gordon, et Michael D. ORNSTEIN. 1983. « Family coresidence in Canada in 1871. Family life-cycles, occupation and networks of mutual aid », *Canadian Historical Association: Historical Papers* : 30-56.
- DONNELLY, Francis K. 1986. « Household and family patterns in mid-nineteenth century New Brunswick », dans Francis K. DONNELLY, éd. *Family and Household in Mid-Nineteenth Century New Brunswick*. Saint-Jean, Université du Nouveau-Brunswick, Social Monograph Series, vol. 6 : 92-102.
- DROUIN, François. 1990. « La population urbaine de Québec, 1795-1971. Origines et autres caractéristiques », *Cahiers québécois de démographie*, 19, 1 : 95-112.
- DROUIN, Sophie. 2001. « Une centralité affaiblie », dans Serge COURVILLE et Robert GARON, éd. *Québec, ville et capitale*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval : 186-189.
- FLEURY, Charles. 1998. *Québec 1901. Rapport sur la construction de la base de données relative au recensement de 1901*. [Avec la collaboration de Francis Cauchon, Michel de Sève, Sophie Drouin, Sophie Goulet, Valérie Laflamme, Richard Marcoux et Marc St-Hilaire.] Programme de recherche « Transitions démographiques et urbanisation : le cas de la ville de Québec, 1871-1901 », FCAR no 99-EN-0063, Document de travail no 1, 133 p.
- GAUVREAU, Danielle, et Peter GOSSAGE. 2000. « Avoir moins d'enfants au tournant du XX^e siècle : une réalité même au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 54, 1 : 39-65.
- GILLILAND, Jason, et Sherry OLSON. 1993. *Claims on Housing Space in Nineteenth Century Montreal*. Montréal, Université McGill, Département de géographie, Working Paper Series, no 14, 25 p.
- GOODE, William J. 1964. *The Family*. Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 120 p.
- GOSSAGE, Peter. 1999. *Families in Transition. Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 299 p.
- HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDEL. 1987. *Histoire de la ville de Québec. 1608-1871*. Montréal, Boréal/Musée canadien des civilisations, 399 p.
- JANSSENS, Angélique. 1993. *Family and Social Change. The Household as a Process in an Industrial Community*. Cambridge, Cambridge University Press, 317 p.

- KATZ, Michael B. 1975. *The People of Hamilton, Canada West. Family and Class in a Mid-Nineteenth-Century City*. Cambridge, Harvard University Press, 381 p.
- KERTZER, David I. 1991. « Household history and sociological theory », *Annual Review of Sociology*, 17 : 155-179.
- LAFLAMME, Valérie. 2000. *Familles et modes de résidence en milieu urbain québécois en période industrielle. Le cas de la ville de Québec, 1901*. Université Laval, mémoire de maîtrise (sociologie), 144 p.
- LAROCQUE, Paul. 1970. *La Condition socio-économique des travailleurs de la ville de Québec, 1896-1914*. Université Laval, mémoire de maîtrise (histoire), 212 p.
- LASLETT, Peter. 1972. « Introduction. The history of the family », dans Peter LASLETT, éd. *Household and Family in Past Time: Comparative Studies in Size and Structure of the Domestic Group over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and Colonial North America, with Further Materials from Western Europe*. [Avec la collaboration de Richard WALL.] Cambridge, Cambridge University Press : 1-89.
- LASLETT, Peter. 1977. « Characteristics of the western family considered over time », *Journal of Family History*, 2 : 89-105.
- LAUZON, Gilles. 1992. « Cohabitation et déménagements en milieu ouvrier montréalais. Essai de réinterprétation à partir du cas du village Saint-Augustin, 1871-1881 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 46, 1 : 115-142.
- LEBEL, Alyne. 1983. « Les facteurs du développement urbain », dans G.-Henri DAGNEAU, éd. *La Ville de Québec : histoire municipale*, tome 4, *De la Confédération à la charte de 1929*. Québec, La Société historique de Québec : 31-47.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. 1989. *Histoire du Québec contemporain*, tome 1, *De la confédération à la crise, 1867-1929*. Nouvelle édition refondue et mise à jour, Montréal, Boréal, 758 p.
- MCGAHN, Peter. 1986. « Demographic and household structure of St. Andrews, 1831-1871 », dans Francis K. DONNELLY, éd. *Family and Household in Mid-Nineteenth Century New Brunswick*. Saint-Jean, Université du Nouveau-Brunswick, Social Monograph Series, vol. 6 : 47-75.
- MEDJUCK, Sheva. 1979. « Family and household composition in the nineteenth century. The case of Moncton, New Brunswick 1851-1871 », *Canadian Journal of Sociology*, 4, 3 : 275-286.
- MODELL, John, et Tamara K. HAREVEN. 1973. « Urbanization and the malleable household. An examination of boarding and lodging in American families », *Journal of Marriage and the Family*, 35, 3 : 467-492.

- O'DAY, Rosemary. 1994. *The Family and Family Relationships, 1500-1900: England, France and the United States of America*. New York, St. Martin's Press, 344 p.
- PARSONS, Talcott. 1955. *Family, Socialization and Interaction Process*. Toronto, Collier-MacMillan, 422 p.
- RUGGLES, Steven. 1994. « The transformation of American family structure », *American Historical Review*, février : 103-128.
- SHORTER, Edward. 1977. *Naissance de la famille moderne, XVIII^e-XX^e siècle*. Trad. de l'anglais par Serge Quadrupani, Paris, Éd. du Seuil, 382 p.
- ST-HILAIRE, Marc, et Richard MARCOUX. 2001. « Le ralentissement démographique », dans Serge COURVILLE et Robert GARON, éd. *Québec, ville et capitale*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval : 172-179.
- WYNN, Graeme. 1990. « Aux confins de l'empire, 1760-1840 », dans Craig BROWN, éd. *Histoire générale du Canada*. Édition française sous la direction de Paul-André LINTEAU. Montréal, Boréal : 223-331.
- WYTHEY, Lynne E. 1978. « Household structure in urban and rural areas. The case of Rhode Island, 1774-1880 », *Journal of Family History*, 3, 1 : 37-50.

ABSTRACT

Valérie LAFLAMME

FAMILIES AND LIVING ARRANGEMENTS IN THE QUÉBEC URBAN MILIEU IN THE EARLY 20TH CENTURY: THE EXAMPLE OF QUEBEC CITY IN 1901

This study examines living arrangements and family organization in households in an urban milieu in Québec during a period of industrialization. Using nominative data from the 1901 Canadian census for Quebec City, a typology of living arrangements was constructed in order to study variations in household composition and family organization based on various economic, cultural and demographic factors. Contrary to the popular belief that families are simpler in form and more individualistic in cities than in rural settings, our study shows that the institution of the family is quite malleable, in that it can adapt to different circumstances in numerous ways.